



AB Cèze recrute un(e) chargé(e) de mission PAPI (H/F)

Le bassin versant de la Cèze de 1430km², fait l'objet d'une politique de gestion globale de l'eau et des milieux aquatiques. Elle est portée par le Syndicat Mixte du Bassin versant de la Cèze et petits affluents du Rhône (ABCèze), reconnu EPTB en 2013. AB Cèze intervient sur le territoire de 111 Communes représentant 113 000 habitants et regroupant 8 EPCI membres.

L'EPTB ABCèze a pour mission d'animer et coordonner la gestion de l'eau et des milieux aquatiques à l'échelle du bassin versant de la Cèze et de ses affluents. Il vise particulièrement l'amélioration de la qualité de l'eau et des milieux, la gestion quantitative de la ressource en eau et la prévention des inondations.

Actuellement l'équipe d'AB Cèze totalise 17 agents dont un chargé de mission inondation.

ABCèze porte un Contrat de Rivière sur la période 2019-2024 et un programme d'actions et de prévention des inondations (PAPI) sur la période 2018-2021. Ce PAPI d'une durée de 4 ans, est composé de 33 actions pour un montant de 2 537 000 € TTC. Parmi les 7 axes du PAPI, les priorités portent sur :

- la gestion des ouvrages hydrauliques,
- la réduction de la vulnérabilité des logements et des bâtiments publics,
- le développement de la culture du risque.

Le PAPI 2018-2021 permettra de disposer d'un ensemble de résultats d'études permettant de démarrer un PAPI complet en 2022 pour une période de 6 ans.

Le démarrage de ce PAPI a coïncidé avec une nouvelle organisation de la compétence locale de l'eau. Au 1^{er} janvier 2018, ABCèze porte la compétence obligatoire GEMAPI transférée par ses adhérents sur un périmètre élargi. Ainsi, le Syndicat AB Cèze assure la gestion des ouvrages hydrauliques comprenant 7 digues (digue de Meyrannes, Molières, Saint Ambroix, Bessèges, Goudargues, Codolet et Pont Saint esprit). Les procédures de régularisation des systèmes d'endiguements sont en cours.

Pour faire face aux enjeux de prévention des inondations et de gestion des ouvrages hydrauliques, un seul chargé mission inondation ne suffit plus.

Les missions

Sous l'autorité du Directeur, en lien avec le chargé de mission gestion des ouvrages hydrauliques, le (la) chargé(e) de mission devra assurer l'animation de la gestion du risque d'inondation sur le bassin versant de la Cèze et petits affluents du Rhône. Ses missions seront les suivantes :

- Elaborer le PAPI Complet 2022-2027 en concertation avec l'ensemble des acteurs et maitres d'ouvrages concernés. (Comité syndical, Comité de rivière, comité technique, groupe de travail, EPCI-FP...) dans le respect du dernier cahier des charges PAPI et en intégrant les données bilan du PAPI 2018-21 et les résultats des études existantes.
- Suivre la mise en œuvre des actions sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat : Animation et réalisation de diagnostics réduction de vulnérabilité ALABRI, études hydrauliques, communication et sensibilisation...
- Accompagnement des maitres d'ouvrage pour la réalisation d'actions du PAPI (information préventive, simulation PCS, ...)
- Suivi technique et administratif des marchés de prestation de service ou de travaux (élaboration de cahier des charges, élaboration de marché, analyse des offres, Rapport de consultation, CAO, gestion des ordres de service, suivi des prestations et travaux, réception) en lien avec le service administratif.
- Gestion des projets et du PAPI : planification, concertation, programmation, animation comité de pilotage technique et politique, contribution à la gestion administrative (marchés, avenants, bons de commande) et financière (suivi engagement, liquidation, demande de subvention) assure le suivi, le bilan et la communication (rapport d'activité, journal d'AB Cèze ...)
- Appui conseil et avis techniques aux adhérents du Syndicat AB Cèze et communes
- Relations avec les partenaires financiers, partenaires techniques, élus, usagers, EPCI, communes, maitre d'œuvres, entreprises, services de contrôle des ouvrages hydrauliques
- Participation à la rédaction de bilan d'activité du Syndicat ABCèze, à la rédaction du journal AB Cèze, aux réunions d'informations publiques.

Les compétences requises :

Niveau :

Bac 5 : hydraulique fluviale, Gestion des risques.

Connaissances demandées :

- Connaissances techniques hydraulique fluviale, hydrologie, génie civil des ouvrages hydrauliques,
- Connaissances du Code de l'environnement,
- Connaissances du Code des Marchés Publics
- Connaissances des acteurs de l'eau et de l'aménagement du territoire, du fonctionnement des collectivités territoriales

Compétences :

- Compétences en animation, conduite de réunions et gestion de projets
- Aptitudes à la concertation, à la négociation / médiation
- Qualités relationnelles, sens de l'écoute et des responsabilités
- Rigueur et capacité à s'intégrer rapidement au sein d'une équipe
- Bonnes capacités d'analyse et de synthèse.
- Maîtrise des outils géomatiques type QGIS

Informations complémentaires :

Type de contrat : ingénieur titulaire ou à défaut ingénieur contractuel de 3 ans

Rémunération : Fonction des compétences et de l'expérience du candidat retenu ; Syndicat adhérent au CNAS

Permis : permis B obligatoire

Poste à pourvoir au 1^{er} avril 2021

Entretien prévu entre le 15 et le 19 mars 2021

Expérience très appréciée

Date limite de dépôt des candidatures comprenant lettre de motivation (1 page maxi) et CV (1 page maxi)

Lundi 1^{er} mars 2021

Candidature à adresser par mail à :

Monsieur le président d'AB Cèze Benoit TRICHOT
95 Chemin de la Carrière
30500 SAINT AMBROIX

Contact : Directeur ABCèze, Laury SOHIER, Tel : 04 66 25 32 22 ; accueil@abceze.fr